

Avis de course



Régate de Quillards de Sport- 5A Open 5.0, VNO, INQ

24 et 25 mars 2018

Organisée par le Club Nautique de Viry Châtillon - 91170

1. **La régata sera régie par :**

- Les **Règles** telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile 2017 - 2020*,
- Les règlements fédéraux
- Les règles de classe.

2. **Publicité :**

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. **Admissibilité et Inscriptions :**

- La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **quillards de sport** figurant sur les tables de handicap et **d'un poids inférieur à 1,5 t.**
Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription : **leur licence FFVoile compétition** ou, à défaut (**adhésion, pratiquant**) accompagnée d'un certificat médical valide autorisant la pratique de la voile en compétition, l'autorisation parentale pour les mineurs, et l'autorisation, si besoin, du port de publicité.
- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier:
 - de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - d'un certificat de jauge ou de conformité,
 - d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.
 - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. **Droits à payer:** Les droits requis sont sans objet.

5. **Programme :** **Détail voir page 3 pour 6 courses maximum par jour.**

6. **Instructions de Course:**

7. Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

8. **Responsabilité :**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

9. **Composition du Corps Arbitral:**

Président du Comité de Course :

Président du Jury:

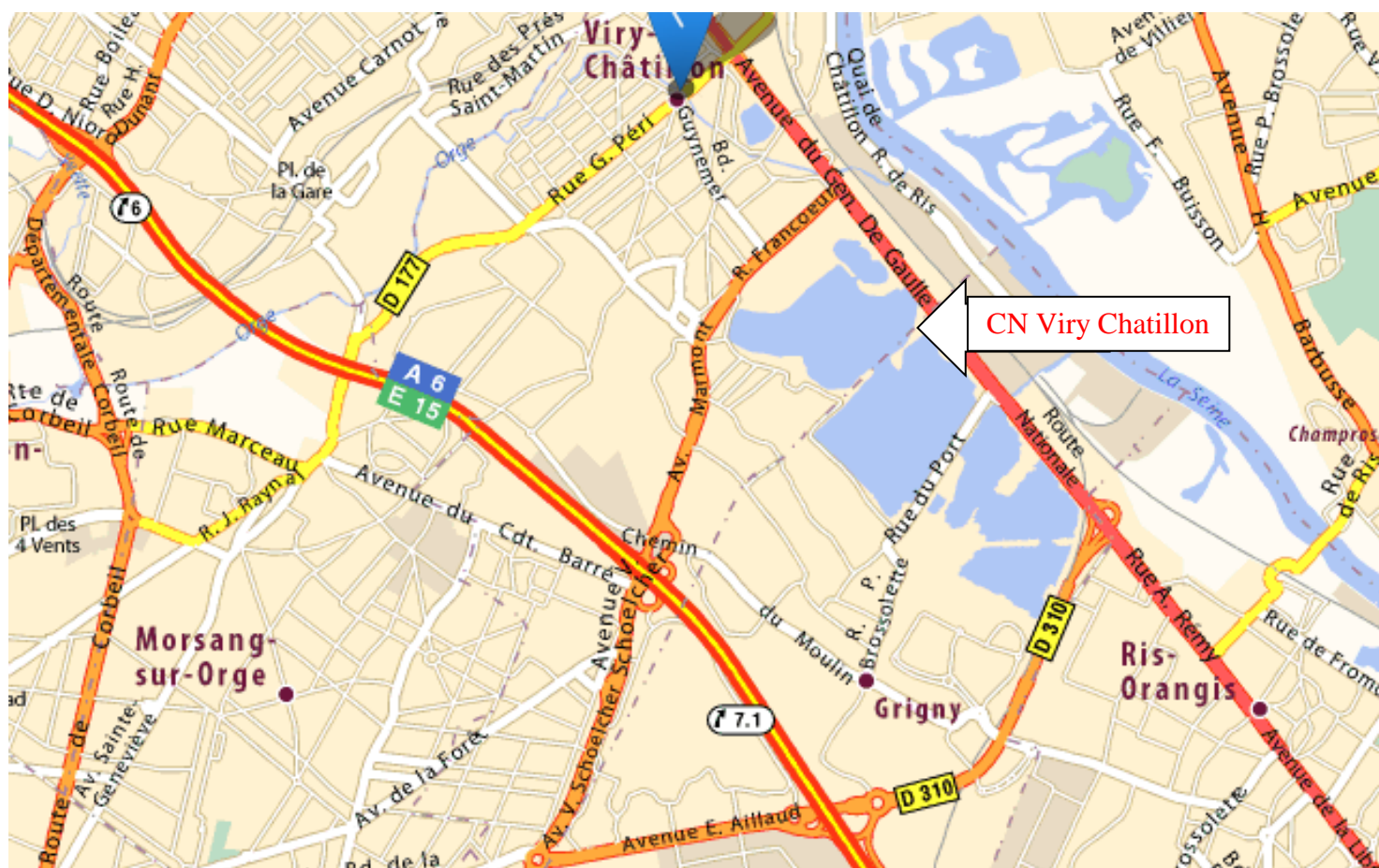
Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : **C. N. Viry Voile**, B.P. 33, 5 Avenue du Général De Gaulle 91171 Viry Chatillon Cédex

☎:01.69.25.81.71 📧: viryvoile@free.fr Site Internet : www.viryvoile.fr

ACCES :

Parking à bateau et club : CNV, plan d'eau de Viry Chatillon,
5 rue du Général de Gaulle – 91170 Viry Chatillon

PLAN D'ACCES



Vous Venez de PARIS

Prendre l'autoroute A6 direction Lyon, sortie "Viry Chatillon (usine f1 Renault)".

Prendre direction Viry Centre en passant devant Leclerc .

Tout droit jusqu'à la N 7, et au feu tournez à droite.

Vous trouverez l'entrée du Club Nautique à 300m à droite.

Vous Venez de PROVINCE

Prendre l'Autoroute A6 en direction de Paris, sortie "Grigny / Viry",

Prendre direction Viry Chatillon Nationale 7.

Remonter la nationale 7 vers Paris, passer devant le plan d'eau, aller jusqu'au prochain feu et faire demi- tour.

Vous trouverez l'entrée du Club Nautique à 300m à droite.

PROGRAMME

Samedi 24 mars :

10 h 00 à 12 h 00 / 13 h 00 à 14 h 00: Mise à l'eau des bateaux et inscriptions.

14h30 **Signal d'avertissement de la première course de la journée.**

18h00 Heure limite du dernier signal d'avertissement.

Fin des courses de la journée, amarrage des bateaux au ponton "motonautique".

Dimanche 25 mars:

09 h 00 Ouverture du club.

10 h 00 **Signal d'avertissement de la première course de la journée.**

15 h 00 Heure limite du dernier signal d'avertissement.

15 h 30 Grutage des bateaux.

16 h 30 Classement, remise des prix et verre de l'amitié.

ORGANISATION

Dès votre arrivée le samedi matin, votre bateau sera gruté, votre véhicule et sa remorque seront garés à un emplacement que vous indiquera un responsable.

Vous **confirmez ensuite votre inscription** au club House.

Le dimanche, après - midi grutage des bateaux.

Des responsables vous aideront dans cette opération.